

Monsieur Pierre Lemoulle est né le 8 mars 1920 à Accolay. Il est issu d'une vieille famille du village, et ses parents exploitent une ferme au hameau de Berthereau. Dans l'acte de naissance, son père est déclaré viticulteur.

Après des études entreprises au Lycée Jacques Amyot, à Auxerre, de santé fragile, il devra quitter très jeune Accolay pour les Alpes, sur la recommandation des médecins.

Durant la Seconde Guerre mondiale, Pierre Lemoulle est jeune secrétaire de Mairie à Notre-Dame-de-Bellecombe, village de 500 habitants perché sur le versant des Alpes près du Mont Blanc. Après la démission du maire, Pierre Lemoulle assure l'interim.

De nombreux juifs s'étaient réfugiés notamment dans des stations en altitude au-dessus du val d'Arly et de la vallée de l'Isère. A Notre-Dame-de-Bellecombe se cachaient un bon nombre de ces Juifs, qui ont été accueillis par tout le village. Ils vivaient chez l'habitant ou dans des chalets loués. Parmi eux, d'assez nombreux Saloniciens, victimes des persécutions nazies à Salonique, y étaient repliés.

Pierre Lemoulle établit pour ces réfugiés de fausses cartes d'identité et distribua des titres de ravitaillement.

Après le retrait de l'armée italienne, pendant l'occupation allemande, il mit en place avec les employés du bureau de poste de Flumet devant lequel les patrouilles allemandes devaient passer pour atteindre Notre-Dame-de-Bellecombe, un système d'alarme qui permettait aux personnes recherchées, Juifs et résistants, de se disperser dans les environs. Ce fut aussi lui qui organisa le noyau de résistance locale auxquels des réfugiés juifs participèrent. En particulier, il récupéra des armes parachutées par les Alliés sur le Col de Saisies en 1944 et les fit parvenir aux maquis des vallées. Les survivants de ces années sombres se souviennent avec émotion de la complicité, de la conspiration du silence et de la solidarité sans faille de toute la population du village à leur égard, durant toute la période de l'Occupation, suivant l'exemple donné par Pierre Lemoulle.

Le 18 juin 2001, Yad Vashem a décerné à Pierre Lemoulle le titre de Juste parmi les Nations. Il s'agit de la plus haute distinction civile de l'Etat d'Israël, décernée à des personnes ou juives qui, au péril de leur vie, ont aidé des juifs persécutés par l'occupant nazi.

C'est la seule distinction qu'il a officiellement reçue. Le Président Jacques Chirac avait fait engager les formalités pour que la Croix de la Légion d'Honneur lui soit remise, mais Pierre Lemoulle ne les a pas menées à leur terme. Il disait, et c'est un trait important de son caractère, qu'il avait fait son devoir, et qu'il n'avait pas à être récompensé pour cela. Il n'a donc jamais demandé les distinctions et les décorations auxquelles il aurait pu prétendre.

Professionnellement, faisant fi de sa santé délicate, il a eu le goût de l'entreprise, créant des hôtels dans les villages alpins où il vivra et qui connaîtront un important développement touristique. Ses concitoyens lui confieront pendant plusieurs mandats la charge de maire.

Aujourd'hui, sa commune de naissance a le devoir de lui rendre hommage : il a vécu une longue vie, à bien des égards exemplaire, et ces exemples sont pour nous tous un encouragement à ne pas subir les difficultés et les malheurs de la vie, à ne pas laisser subir à nos prochains les injustices, voire les atrocités que l'homme peut commettre envers ses semblables.

Je vous adresse, Madame Lemoulle, et à vous, Monsieur, son filleul, les condoléances de la Commune d'Accolay.